

BULLETIN MUNICIPAL DE RICAUD N°36



PUBLICATION DE LA MAIRIE DE RICAUD – DECEMBRE 2025

Responsable de la publication : Nicole MARTIN – Maire

Photos et documents : Michel CALVEL, Eric CROS, Monique CRUZEL, Solange GODARD, Jean-Luc HENNEBELLE, Bernard PEDUSSAUD, Suzanne PEDUSSAUD, Nicole MARTIN, Williams ROUQUET, Line SALLES, Jean-Joseph AYRAUD, Valérie BARBASTE.

Tirage en 170 exemplaires

MAIRIE DE RICAUD
Téléphone : 04.68.60.03.50
Email : mairie.ricaud@wanadoo.fr

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p. 2
Le compte financier unique et les orientations budgétaires 2023	p. 4
Les travaux réalisés et en cours	p. 6
Les principales décisions du Conseil Municipal	p. 11
Les Syndicats et les structures intercommunales	p. 13
Les informations pratiques	p. 21
L'Etat civil	p. 32
Les animations du village	p. 33
Article de Suzanne PEDUSSAUD « Au fil des saisons »	p. 40
Invitation à la cérémonie des vœux	p. 41



AGENDA DES ANIMATIONS

Reprise des cours de Yoga au foyer rural Tous les jeudis soirs depuis le 5 Septembre 2025

Cours de Taï Chi Chuan au foyer rural tous les mercredis de 19h00 à 20h30 depuis le 8 octobre 2025

Cérémonie des vœux de la municipalité :

Le samedi 24 janvier 2026 à 19h30 au foyer rural : cérémonie suivie d'un apéritif dinatoire

Assemblée Générale du Club du troisième âge : le 14 janvier 2026 à 11 heures

Concert de musique en l'église de Ricaud organisé par l'association « Musique au Cœur des Moulins) le dimanche 18 janvier 2026 à 16h30

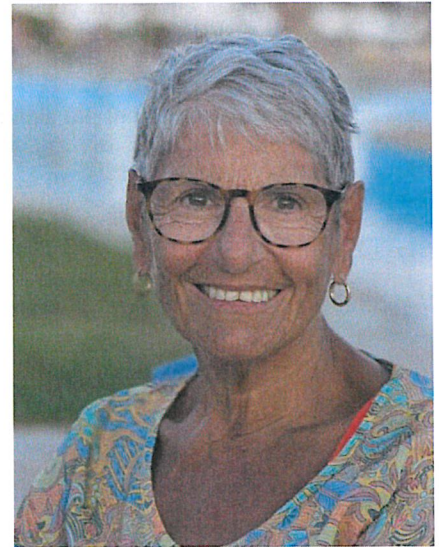
LE MOT DU MAIRE

Chères habitantes, Chers habitants,

Dans ce bulletin municipal annuel, je souhaite vous proposer un tour d'horizon qui relie notre réalité locale aux dynamiques internationales et nationales.

Dans un monde en constante évolution, il est essentiel de garder un lien entre nos petites actions locales et les grands enjeux qui nous entourent.

A l'échelle internationale nous faisons face à des défis globaux tels les changements climatiques, les crises humanitaires, les tensions géopolitiques, qui nous rappellent l'importance de la solidarité, de l'engagement. Ces actions nous touchent directement, et nous incitent à promouvoir des valeurs de paix et de justice.



Sur le plan national, notre pays connaît de nombreuses transformations : instabilité gouvernementale, débat sur la transition énergétique, la santé, sont au cœur de nos préoccupations.

Enfin sur notre territoire, nous avons connu des moments de franches camaraderies et de belles entraides. Les associations ont organisé des événements qui nous ont permis de nous rassembler autour de valeurs communes ; je tiens à les remercier pour leur engagement et leur implication.

Ensemble continuons d'agir pour un avenir meilleur.

N'hésitez pas à partager vos idées et à participer aux futures initiatives.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce bulletin.

Je souhaite aussi exprimer notre profonde gratitude à une personne qui a grandement contribué à notre connaissance de l'histoire locale. Notre chère historienne Madame **Suzanne PEDUSSAUD**. Grâce à ses articles, nous avons découvert des épisodes marquants de notre histoire. Sa plume a su captiver de nombreux lecteurs et suscité l'intérêt pour notre héritage commun.

Merci Suzanne pour tout ce que tu as apporté à notre commune.

Bien chaleureusement

Nicole MARTIN

Je rappelle que la tranquillité et l'ordre public sont l'affaire de tous

NUISSANCES SONORES

Beaucoup de nos concitoyens se plaignent en mairie des aboiements répétitifs des chiens, de nuit comme de jour. Les personnes possédant un ou plusieurs chiens doivent surveiller leurs animaux afin de veiller à la tranquillité des voisins. Il existe actuellement des moyens pour faire diminuer et cesser les aboiements.

CHATS ET CHIENS ERRANTS

Des chats, chiens, errants ont été signalés près d'habitations privées et dans les rues de la commune (réception de plaintes). Nous demandons aux propriétaires détenteurs de chats et de chiens de ne pas laisser divaguer leurs animaux.



Arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les nuisances sonores dans le département de l'Aude (Avril 2024) :

Animaux : les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage ceci de jour comme de nuit

Travaux de bricolage et de jardinage : Les personnes effectuant des travaux de bricolage ou de jardinage nécessitant des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne sonore, doivent respecter les horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 15h à 18h



BONNES PRATIQUES

Les plantes et arbres qui dépassent sur la voie publique (trottoir, bas-côté de chaussée) peuvent être source de gêne ou de danger, pensez à élaguer vos végétaux régulièrement.

La commune a installé des bornes CANISACS pour les déjections afin que nos rues et espaces publics soient propres. Merci d'utiliser les sacs des bornes mis gratuitement à votre disposition pour ramasser les déjections

veillez à ce que la voie publique, la place de la mairie ou le terrain de sport ne deviennent pas « toilettes publiques pour chiens ».

Merci de nous aider à maintenir notre village propre



L'interdiction de **jeter ses mégots** est liée à l'article du code pénal interdisant le dépôt ou l'abandon de déchets sur la voie publique. Aussi petit soit-il, **le mégot est non seulement classé comme déchet, mais qui plus est toxique et dangereux, avec risque d'incendie**
Merci de ne pas jeter les mégots sur la voie publique

STATIONNEMENT

Il est strictement interdit par le Code de La Route de se garer dans une intersection de deux routes et dans un virage (rue de la mairie virage) C'est très dangereux et gênant pour les usagers empruntant la RD 1 en agglomération risque d'accidents. De même il est interdit de se garer sur les trottoirs.

REGLEMENTATION VITESSE AGGLOMERATION

Dans toute l'agglomération la vitesse est limitée à 30 km/h.



ENTRETIEN REGULIER DU RUISSEAU LA NAUBE

Les riverains de la Naube en tant que propriétaires sont dans l'obligation d'entretenir la rive périodiquement (au minimum deux à trois fois par an) en élaguant les arbres, en coupant la végétation, en enlevant régulièrement les débris se trouvant dans le ruisseau. Il ne faut pas faire de retenue d'eau.

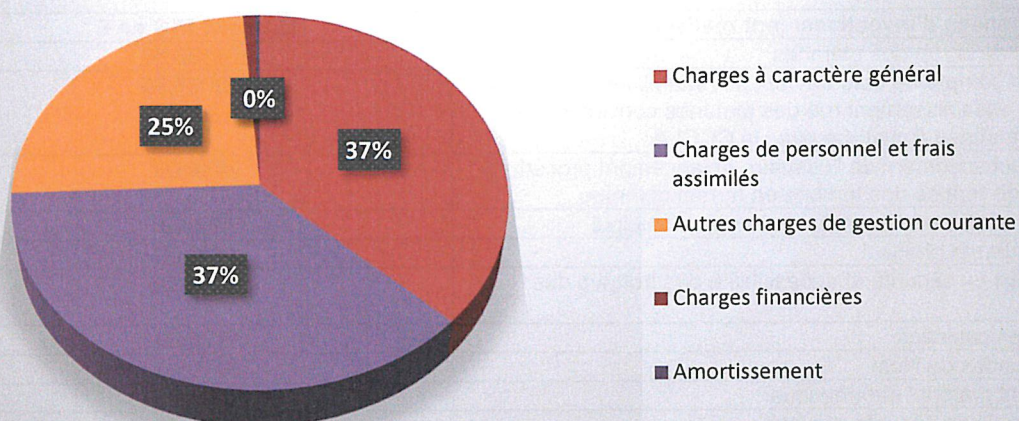
LE COMPTE FINANCIER UNIQUE

Le **Compte Financier Unique** retrace les dépenses et les recettes réalisées dans l'année où figurent aussi les documents du service de gestion comptable (trésorerie). Il a été voté le 7 mars 2025.

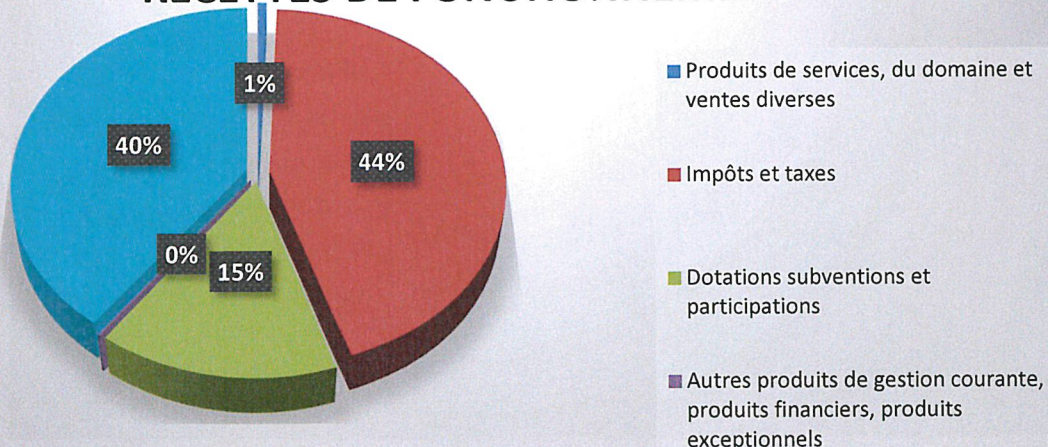
Il distingue d'une part le fonctionnement de la commune (charges de gestion courante, de personnel, financières... et recettes : les produits issus de la fiscalité locale et taxes, dotations de l'Etat), et d'autre part l'investissement (travaux d'investissement et remboursement du capital des emprunts pour les dépenses, et les subventions d'investissement et dotations diverses pour les recettes).

La section de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

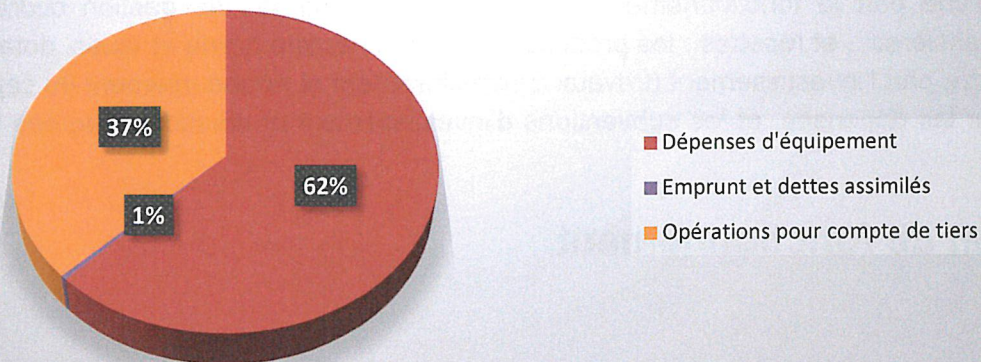


RECETTES DE FONCTIONNEMENT



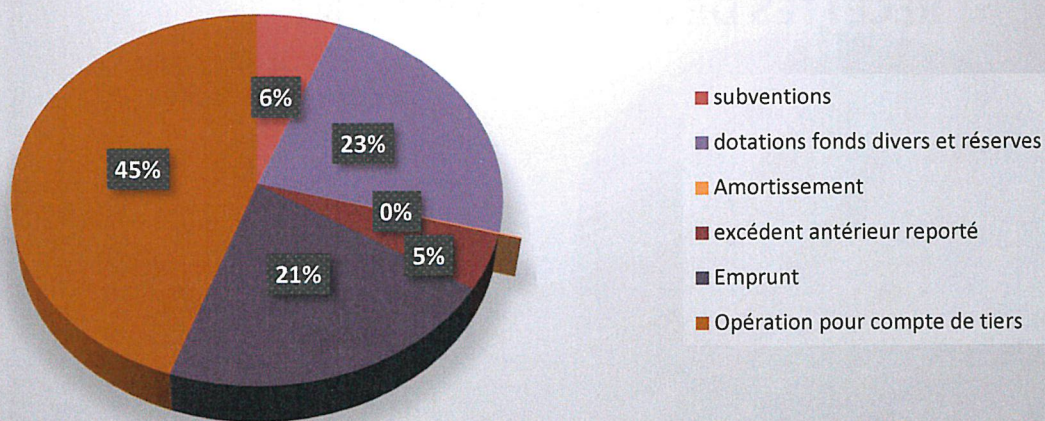
La section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Dépenses d'investissement réalisées en 2024	Montant TTC en €
Aménagement de la rue des platanes	275388.50
Opération pour compte de tiers travaux de réhabilitation du réseau eau potable et assainissement rue des platanes convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la CCCLA	190027.50
restauration soubassement de l'ossuaire et lancement procédure régularisation de reprise des tombes en terrain commun	2934.00
Reprise accès entrée parking près du terrain municipal	993.60
Création site internet phase 1	1200.00
Travaux de mise en sécurité et accessibilité des trottoirs des lotissements	30348.00
Achat de bornes canisacs	1276.80
Achat de guirlandes de Noël	1219.43
Renouvellement matériel informatique	1688.40
Acquisition bornes de sécurité et plots	1284.48
Acquisition d'une tondeuse	2073.16

RECETTES D'INVESTISSEMENT



Subventions d'investissement encaissées en 2024	Montant TTC en €
Subventions DETR pour les travaux rue des platanes 1 ^{er} acompte	24955.32
Emprunt réalisé pour l'aménagement de la rue des platanes	90000.00
Opération compte de tiers remboursement CCCLA travaux réhabilitation réseau eau potable et assainissement rue des platanes	190027.50

TRAVAUX REALISES EN 2025

Divers travaux réalisés par nos agents techniques Arnaud Solelhac, Eric Mélix et Laurent Prizzon mis à disposition par la CCCLA

Création d'un point de collecte des ordures ménagères Chemin d'en Grillères



Installation d'une grille à la Vierge



Entretien des voies et rues communales : bouchage des nids de poule

Entretien des haies de la commune

Entretien du cimetière communal et nettoyage des caveaux récupérés par la commune



Plantation d'une haie au boulodrome



Entretien des terrains communaux cédés gratuitement par la Fondation Marie Louise

Mise en place de la fête locale



Eric MELIX a confectionné des ours en bois, qui ont été décorés.



Installation des décorations de Noël et des branches de sapin



Mardi 9 décembre, Les membres du Club du Troisième Âge, ont décoré les branches de sapin. Un grand merci à toute l'équipe pour la confection et la mise en place des décorations.



BUDGET 2025

Le Conseil municipal dans sa séance du 7 avril 2025 a adopté le budget unique 2025. Une présentation du débat d'orientation budgétaire a eu lieu le 3 mars 2025.

Le budget retrace les prévisions des dépenses et des recettes en section de fonctionnement et d'investissement.

Le budget comprend deux sections

- **une section de fonctionnement**
- **une section d'investissement**
-

Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

La section de fonctionnement :

Les dépenses : ce sont les dépenses nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune : entretien bâtiment, entretien terrain, personnel communal et personnel mis à disposition par la communauté de communes, assurances, électricité, téléphone, frais postaux, petites fournitures, maintenance, participation aux syndicats, indemnités maire et adjoints, subventions aux associations, et les intérêts des emprunts (se rajoute aussi les amortissements)

Les recettes : ce sont des ressources régulières

La dotation de fonctionnement versée par l'Etat, les impôts locaux prélevés sur les taxes foncières bâti et non bâti, sur la taxe d'habitation pour les résidences secondaires, l'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois, les loyers (locations salle des fêtes), etc

La section d'investissement

Les dépenses : remboursement du capital des emprunts, les travaux d'investissement, les participations (par exemple participation aux travaux réalisés par le Syaden)

L'acquisition de biens meubles ou immeubles.

Les recettes : se sont généralement les recettes destinées au financement des dépenses d'investissement comme les subventions, les éventuels emprunts contractés pour financer un projet,

Mais aussi le remboursement de la TVA par le biais du FCTVA

Se sont aussi les taxes d'urbanisme (la taxe d'aménagement)

Le budget intègre aussi les résultats de l'exercice précédent (déficit ou excédent) ainsi que les restes à réaliser de l'exercice antérieur.

Les restes à réaliser :

- sont des dépenses engagées au 31/12 de chaque exercice, mais qui n'ont pas été encore réglées (exemples : devis approuvés, marchés signés...)
- sont des recettes attribuées mais pas encore versées (attribution de subventions par exemple)



Principaux investissements prévus au budget 2025	Montant TTC en €
Aménagement rue des platanes solde travaux	8500.00
Participation effacement réseau électrique BT rue des Platanes	4400.00
Effacement réseau EP et réseau fibre rue des platanes	9080.00
Restructuration du cimetière procédure régularisation de reprise des tombes en terrain commun et restauration ossuaire	8410.00
Goudronnage place de mairie et création place de parking	8323.20
Reprofilage du parking près du terrain municipal	7000.00
Embellissement plateforme (bordures et panneaux) et pose d'une caméra de surveillance	8000.00
Consolidation Berges du Fresquel (Pont Icard)	6200.00
Création d'un site internet deuxième phase	1200.00
Travaux de voirie rue du village : rue de l'église, rue du lavoir, place foyer rural et impasse des marronniers	38000.00
Peinture sol passages piétons et abribus	3500.00
Création d'une défense extérieure contre l'incendie secteur rue de la mairie /le Moulin, Ecart la Rouatière/Derville	46000.00
Opération compte de tiers solde travaux réhabilitation réseau eau potable et eaux usées délégation de maîtrise d'ouvrage CCCLA	19272.00

Principaux financements	Montant TTC en €
Solde subvention DETR obtenue travaux aménagement rue des platanes	57062.41
Solde subvention conseil départemental obtenue aménagement rue des platanes	64335.53
Subvention Conseil départemental obtenue travaux trottoirs lotissement	8500.00
Subvention Fonds Vert Etat obtenue mise en place de la Défense incendie secteur rue de la mairie/le Moulin, Secteur Ecart la Rouatière/Derville	22653.00
Subvention sollicitée conseil départemental travaux de voirie rue du village : rue de l'église, rue du lavoirs et place foyer, impasse des marronniers	9459.00
Subvention SYADEN obtenue travaux effacement réseau éclairage public et fibre	3540.00
Opération compte de tiers solde remboursement CCCLA travaux réhabilitation réseau eau potable et assainissement rue des platanes	19272.00

TRAVAUX REALISES EN 2025 ET A VENIR

Réfection de la place de mairie : Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise CAZAL au mois d'avril 2025 pour un coût de 8323.20 € TTC. Le marquage au sol sera effectué ultérieurement par l'entreprise SARL SIGNAL CBTP pour un montant de 858.00 € TTC.



La rambarde d'accès de la mairie a été repeinte pour un montant de 931.32 € TTC

Restructuration du cimetière procédure de régularisation de reprises des tombes en terrain commun (sans titre de concession) La procédure a débuté en mars 2025 et se terminera en mars 2026. Le groupe Elabor, spécialisé dans la gestion du cimetière a été mandatée pour cette procédure pour un montant de 7318.80 € TTC

L'ossuaire communal au cimetière a été restauré par l'entreprise GAIARIN pour un montant de 576.00 € TTC

Peinture au sol passages piétons et arrêt abribus par l'entreprise SARL SIGNAL CBTP pour un montant de 2232.00 € TTC

Etude diagnostic éclairage public : Dans le cadre d'une démarche d'économie d'énergie en faveur du patrimoine portant sur l'éclairage public, le conseil municipal a décidé de réaliser un diagnostic complet de l'éclairage public de la commune. La réalisation de celui-ci est obligatoire pour une demande de subventions. La commune a adhéré à la convention d'adhésion à la mission de diagnostic de l'éclairage public avec le Syaden. Le coût de cette étude s'élève à 2279.20 € La commune a participé à hauteur de 1006.60 € TTC, le SYADEN prend en charge le restant. Ce diagnostic a été différé en 2025 en raison des travaux de la rue des platanes.

Mise en place d'une défense extérieure contre l'incendie secteur rue de la mairie/Le Moulin : Mise en place d'une bâche hors sol réalisée par l'entreprise S Réseaux Environnement et secteur la Rouatière/Derville, Mise en place d'un point d'eau d'incendie sur le réseau d'eau brute réalisée par BRL exploitation pour un montant total de 45755.01 € TTC.



Travaux reprofilage du parking du cimetière : ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Vallez pour un montant de 6414.00 € TTC.

Bordures plateforme ordures ménagères : Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Vallez pour un montant de 2929.20 € TTC. Le grillage existant et abîmé a été retiré, des palissades en bois seront installées à la place, et aux points de collecte, chemin du Pergail et chemin d'en Grillères, pour un montant de 1393.96 € TTC.



Abattage des cyprès au cimetière : les cyprès menaçant de tomber ont été abattus au cimetière. Le coût des travaux s'élève à 5292.00 € et ont été réalisés par l'entreprise SUD PAYSAGE. Une haie sera plantée ultérieurement.



LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JANVIER 2025 A DECEMBRE 2025

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire :

20 janvier, 3 mars 2025, 7 avril, 7 juillet, 22 septembre, 24 novembre



20 janvier 2025

- Renouvellement adhésion au service médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude
- Approbation de la modification N° 13 des statuts de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois
- Approbation de la révision du montant de l'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois

3 mars 2025

- Vote du compte financier unique 2024
- Affectation du résultat 2023
- Débat d'orientation budgétaire 2025
- Lancement de la procédure de régularisation avant reprise des sépultures sans concession relevant du régime du terrain commun (cimetière)
- Validation des travaux de marquage au sol des passages piétons et devant l'arrêt de l'abribus

7 avril 2025

- Vote des subventions aux associations pour l'année 2025 (comité des fêtes, Club du 3è Age, Musique au Cœur des Moulins, La Boule Ricaudoise, les Restos du Cœur, Les visiteuses hospitalières, le souvenir Français, AVA vivre avec le Cancer, AFDAIM, Téléthon)
- Validation fauchage et débroussaillage des voies communales pour 2025
- Vote des taux d'imposition 2025 : taxe foncière sur les propriétés bâties : 52.08 %, taxe foncière sur les propriétés non bâties : 81.81 %, taxe habitation 12.92 %
- Vote du budget 2025 M57

Section de fonctionnement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges à caractère général	206795.86	Produits des services domaine et ventes diverses	1800.00
Charge de personnel et frais assimilés	104850.00	Impôts et taxes	15081.07
Autre charge de gestion courante	69210.00	Dotations subventions et participations	63297.00
Charges financières	3435.00	Autres produits de gestion courante	1230.00
Opérations d'ordre de transfert entre section (amortissement)	652.00	Fiscalité locale	161595.00
Virement à la section d'investissement	31000.62	Excédent antérieur reporté	174420.41
Atténuation de produits	500.00	Produits financiers	0.00
TOTAL	416443.48	TOTAL	416443.48

Section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Reste à réaliser 2024 dépenses d'équipement	38913.20	Subventions d'investissement reste à réaliser 2024	133437.94
Dépenses équipement	129700.00	Subventions d'investissement	41571.00
Emprunts et dettes assimilés	4569.00	Dotations, fonds divers et réserves	51553.23
Chapitre d'opérations pour compte de tiers travaux eau assainissement rue des platanes convention délégation de maîtrise d'ouvrage avec la CCCLA	19272.00	Virement à la section de fonctionnement	102740.46
Déficit antérieur reporté	85032.59	Opérations d'ordre entre sections (amortissement)	652.00
		Affectation du résultat 2024	0.00
		Chapitre d'opérations pour compte de tiers travaux eau et assainissement rue des platanes convention délégation de maîtrise d'ouvrage avec la CCCLA	19272.00
TOTAL	277486.79	TOTAL	277486.79

6 mai 2025 Visite du sénateur Monsieur Sébastien PLA

Sébastien PLA, sénateur de l'Aude accompagné D'Eliane Brunel, conseillère départementale ont rencontré le conseil municipal de Ricaud, le 6 mai 2025. Les nouvelles règles des élections ont été abordées ainsi que les interventions de Monsieur Pla au sein de sa commission sénatoriale.



7 juillet 2025

- Rétrocession d'une concession au columbarium du cimetière communal
- Décision de réaliser un reprofilage du parking situé près de la plateforme
- Décision de réaliser des bordures à la plateforme de collecte des ordures ménagères et tri sélectif
- Adhésion au service de protection des données du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude
- Convention de mise à disposition gratuite du foyer rural pour les cours de yoga
- Délibération pour l'installation d'une antenne relais sur le terrain communal, près de la station d'épuration

22 septembre 2025

- Convention avec la Fondation 30 Millions d'amis pour la stérilisation et l'identification des chats errants sur la commune de Ricaud
- Convention de mise à disposition gratuite du foyer rural pour des cours de Taï Chi Chuan
- Décision d'engazonnement des terrains communaux cédés par la Fondation Marie Louise

24 novembre 2025

- Présentation du diagnostic éclairage public et demande de subventions auprès du SYADEN
- Décision de réaliser le marquage des places de parking sur la place de la mairie
- Adhésion à la convention de participation proposée par le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale pour le risque santé des agents
- Décision de signer la charte de l'arbre et du paysage avec le conseil départemental
- Virements de crédits réajustement Fonds de péréquation intercommunal et communal
- Adoption de la modification n° 15 des statuts de la communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois
- Décision d'installer des palissades en bois autour de la plateforme et des points de collecte des ordures ménagères et tri sélectif
- Décision de remplacer les radiateurs de la salle du conseil municipal

► SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

RéSeau11

Qu'est-ce que Réseau 11 actuellement :

- 875 kilomètres de réseau
- 81 réservoirs
- 31 installations de production d'eau
- 99 points sensibles à protéger
- 5 849 354 m³ d'eau distribuée
- un très bon rendement de réseau de 94,7 %
- Un élargissement important de la zone Réseau 11 vers l'Est du Département

Après avoir récupéré Carcassonne Agglo et ses 29 communes en production, la zone Réseau 11 se voit élargie par des communes du Lezignanais et des Corbières de plus en plus nombreuses à adhérer ou à postuler pour une adhésion.

Les communautés de communes Castelnaudary Ouest Audois et Piège Lauragais Malepère pour l'intégralité de leur territoire, c'est 77 communes réparties dans 7 autres communautés de communes différentes qui forment la zone Réseau11.

Les épisodes de canicule et la sécheresse qui touche toute la région et en particulier l'Est Audois pose des problèmes d'approvisionnement en eau potable dans certaines communes où l'appui de camions citernes est nécessaire.

Les recherches de nouveaux points d'approvisionnement sont en cours, d'autres sont programmées ultérieurement.

La protection des ressources, plus de 100 sur un périmètre de plus de 200 communes, que ce soit les sources, les nappes d'eau souterraines ou les cours d'eau est un enjeu vital pour l'approvisionnement et la qualité de l'eau.

Ricaud n'a pas de chantier en cours avec RéSeau11 pour le moment.

Michel CALVEL deuxième adjoint

► CCCLA

La communauté de communes a mis en place un service de transport à la demande. Pour mieux répondre à vos besoins en matière de transport en commun, la communauté de communes a créé un nouveau service, en partenariat avec le Département et la Région : le transport à la demande.

Comment ça marche ?

Grâce au transport à la demande, vous pouvez vous rendre dans nos 43 communes en **réservant** votre place jusqu'à la veille **sur simple appel téléphonique**. Il existe huit lignes de transport à la demande dans le territoire Castelnaudary Lauragais Audois.

Comment réserver ?

Vous devez vous **enregistrer par téléphone au 0 805 60 81 00 (appel gratuit)**.

Jusqu'à la veille du déplacement, avant midi, vous appelez la plateforme de réservation et vous indiquez votre trajet.

Le soir même, des horaires vous seront communiqués pour l'aller et le retour.

Combien ça coûte ?

Comme pour toutes les lignes régulières, le prix du ticket est de **2 euros** (4 euros aller-retour) à payer directement dans le bus. Vous pouvez aussi vous abonner auprès du transporteur.

Une **nouvelle école de musique**, pensée en concertation avec les professeurs, les élèves et leurs parents, ouvrira début 2027.

Pour tous autres renseignements, vous pouvez joindre la CCCLA au 04.68.23.68.43 ou contact@cccla.fr

**CASTELNAUDARY
LAURAGAIS AUDOIS**
C'est la communauté



Nicole MARTIN Vice-Présidente de la CCCLA en charge du CIAS

RICAUD



5
20

CULTURE

personnes inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale

personnes adhérentes au réseau des Médiathèques



SERVICES TECHNIQUES

1314.50

heures servies par Le service technique intercommunal qui a mis à disposition un ou plusieurs agents



ACTION SOCIALE

255.78

heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour 5 bénéficiaires résidant sur la commune de RICAUD

2

personne s'est faite livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 450 repas livrés.



7

SPANC

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

contrôles des assainissements autonomes a été effectué par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 2 contrôles des ANC existants
- 5 contrôles de conception
- 0 contrôle de réalisation



1

FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS

animal (chats et chiens confondus) errant a été ramassé sur la commune, par le service de la CCCLA et est entré en fourrière.

SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL



9

Dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ou Permis de Démolir ont été instruit par le service pour l'année 2024

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCCLA A DES SERVICES ESSENTIELS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE



SDIS : 768 370.00 €, soit 8 480.51 € pour le compte de la commune de RICAUD

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes : 55 646.00 €, soit 627.40 € pour le compte de la commune de RICAUD



Au Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Lauragais, la somme de 99 046.00 €, soit pour le compte de la commune de RICAUD 1 116.72 €.

A la Maison Médicale de Garde : 6 776.00 € soit pour le compte de la commune de RICAUD 76.40€



PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE



11

enfants de la commune de RICAUD ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Extrascolaires

Les Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados sont situés à : Fendeille, Peyrens, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Saint-Papoul, Soupex (Team Soda Accueil Ados)

2

enfants de la commune de RICAUD ont fréquenté l'un des Accueils de Loisirs Périscolaires.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école) sont situés à Salles-sur-l'Hers, Pava-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens, Venturen, Lauragais, Villeneuve, Besset, Saint-Papoul, Souilhanel

FPIC

FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL



7 509.00 €

La CCCLA a reversé 7509.00 € d'aide financière à RICAUD en 2024 sur un montant total de 533 306.00€

► SYNDICAT AUDOIS D'ENERGIE

En 2024 le Syaden a encore élargi son panel d'activités ;



-Distribution d'électricité: en charge de l'organisation du service public, le Syaden assure la maîtrise d'ouvrage des travaux assurés par ENIDIS liés par un contrat de concession.

- L'éclairage public représente entre 30 et 40% des consommations énergétiques des communes, le Syndicat accompagne techniquement et financièrement les communes dans leurs travaux de projets et de rénovation.

-Au travers de Reveo, les syndicats départementaux, Toulouse et Montpellier se sont unis pour créer un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques.

-Au travers de sa filiale Emeraude THD le Syaden coordonne la construction du réseau fibre optique audiois.

- Performance énergétique, chaleur renouvelables, éolien, photovoltaïque au sol ou sur toiture, centrale d'achat sur la Cybersécurité et résorption des zones blanches en téléphonie mobile sont autant de tâches dans lesquelles le Syaden est impliqué.

Ricaud au travers de l'amélioration de son réseau d'éclairage public est actuellement en relation avec le Syaden.

ARRET DU RESEAU CUIVRE : nous vous informons que l'accès au réseau cuivre disparaîtra sur notre commune fin 2028. Plus aucun client ne pourra utiliser un service sur le réseau cuivre. Les personnes n'ayant pas souscrit à un contrat fibre ont été informées par leur fournisseur.

Michel CALVEL deuxième adjoint

► SYNDICAT POUR L'AMENAGEMENT DU BASSIN DU FRESQUEL



Le Syndicat du Fresquel en quelques chiffres :

- 77 communes dont une en Haute Garonne et 3 dans le Tarn pour son périmètre
- 467 kilomètres de cours d'eau (fresquel et affluents)
- 928 kilomètres carrés de superficie
- 85100 habitants sur son territoire

Crée en 1966 le Syndicat couvre l'ensemble du bassin versant du Fresquel situé à l'ouest du bassin versant de l'Aude.

Les actions du syndicat visent à :

- rétablir le fonctionnement naturel des rivières pour contrer l'impact de l'homme qui a une action sur la qualité de l'eau (constructions et aménagements divers).
- supprimer les obstacles à l'écoulement par le nettoyage des berges.
- végétaliser les abords des rivières et les plantations de haies (projet Fresq'Haies).
- préserver les nappes phréatiques.
- comprendre le fonctionnement des inondations et définir les solutions adaptées
- entretenir la ripisylve et préserver la qualité de l'eau.
- protéger les zones humides.

Dans son action le Syndicat est soutenu par l'Agence de l'eau et le Département de l'Aude. La consolidation des berges autour du pont d'Icart devrait être réalisée par le Syndicat prochainement.

Michel CALVEL deuxième adjoint

► COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET RECYCLABLES



Renseignements au 04.68.94.18.63 La Collecte des ordures ménagères est assurée depuis le 1^{er} janvier 2023 par la société NICOLLIN de Montpellier.

Le tarif comprenant le traitement des déchets et la collecte sur la commune reste à 125 €/Habitant/an.

Jours de collectes par le SMICTOM des bacs à sacs noirs le mercredi matin

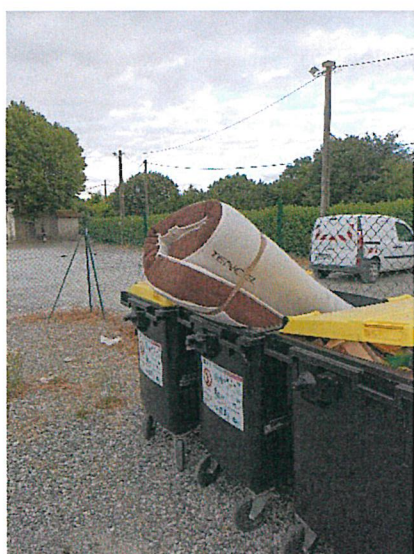
Les bacs jaunes pour le tri le lundi après-midi

Depuis le premier janvier 2023 il existe trois points de collecte sur notre commune, situés :

- Une plateforme au terrain municipal pouvant contenir 30 bacs jaunes et 28 bacs ordures ménagères.
- Chemin du Pergail : six bacs jaunes et quatre bacs ordures ménagères
- Chemin d'en grillères : trois bacs jaunes et deux bacs ordures ménagères

Plusieurs conteneurs sont à votre disposition, en conséquence, **lorsqu'un conteneur est plein, il convient d'utiliser celui qui ne l'est pas !**

Voici ce que nous retrouvons parfois dans les containers ou proche des containers de la plateforme. Nos agents techniques perdent du temps à récupérer ces encombrants et à les amener à la déchetterie. Nous rappelons que les déchetteries sont gratuites à Castelnaudary ou Labastide d'Anjou pour les particuliers qui souhaitent déposer des encombrants.



Des vêtements retrouvés dans les containers

RECYCLAGES



Tous les emballages ménagers sans distinction sont à déposer dans le conteneur couvercle jaune : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et, fait nouveau, tous les emballages en plastique, sans exception. Quelques exemples : bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée... Les emballages en verre, eux, sont à déposer dans le conteneur à verre

Désormais, n'hésitez plus : si c'est un emballage, il peut aller au recyclage.

1 - LE VERRE

LES COMESTIBLES

LES POTS ET BOCAUX

LES BOUTEILLES

LES VERRES ET CARAFES

! SANS BOUCHONS NI COUVERCLES !

2 - LE TRI SÉLECTIF

LES EMBALLAGES EN MÉTAL

LES COUVERCLES, DOSETTES ALUMINIUM ET OPERCULES CANETTES

LES CARTONS, BRIQUES ALIMENTAIRES ET TOUS LES PAPIERS

LES BOUTEILLES, FLACONS, BOÎTES

et TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

! BIEN VIDER LE CONTENU, APLATIR ET NE PAS IMBRIQUER LES EMBALLAGES !

3 - LE COMPOST

Transformer les déchets organiques pour obtenir un engrais biologique pour le jardinage !

LES COPEAUX DE BOIS, LA SCIURE, LES FEUILLES MORTES, DÉCHETS VERTS, TONTES DE PELOUSES

! PAS DE VIANDE, OS, PRODUITS LAITIERS

LES COQUILLES D'ŒUFS, LES RESTES DE REPAS, ÉPLUCHURES, SACHETS DE THÉ, FILTRES À CAFÉ ET DOSETTES PAPIERS

! PAS D'EXCRÈMENTS NI DE LITIÈRES !

Nous attirons votre attention toutefois, sur le fait que ces emballages doivent être déposés dans le bac en vrac, c'est-à-dire sans les enfermer dans un sac. Car sinon, ils risqueraient de ne pas être recyclés.

Les **gros cartons** doivent être aplatis ou découpés pour en réduire leur volume et optimiser la place dans le bac roulant pour les autres emballages. Sinon, ils vont aussi très bien dans l'une de nos déchetteries.

Attention : ces consignes prévalent désormais sur les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages).

Si vous avez une question, vous pouvez contacter nos équipes par téléphone au [04.11.21.00.24](tel:04.11.21.00.24) ou consulter le site www.smictom-ouestaudois.fr ou www.consignesdetri.fr.

Grâce à votre geste de tri, notre commune et le SMICTOM de l'Ouest Audois agissent en faveur de l'environnement. Nous sommes tous acteurs du recyclage : engageons-nous, trions plus !

La commune



Colonne à verre

Deux points de collecte du verre

Deux récup Verre sont à votre disposition : rue des Lavandes et sur la plateforme parking du terrain municipal

Compostez vos déchets :

Afin de réduire les quantités de déchets ménagers à collecter et à traiter, le SMICTOM de l'Ouest Audois met à disposition des composteurs individuels de jardin.





Dans le cadre de l'obligation réglementaire du tri à la source des bio-déchets, la commune, a installé **un composteur collectif** pour les personnes n'ayant pas de jardin, pas de composteur individuel. Celui-ci composteur a été mis à disposition par le COVALDEM11. Il a été installé près de la plateforme (terrain municipal) pour déposer les déchets compostables. Un panneau d'information est à votre disposition.

Le Sinctom de l'ouest audois offre un contenant pour transporter vos déchets compostables à retirer en mairie.



LES DECHETTERIES SONT GRATUITES POUR LES PARTICULIERS

Les encombrants, gravats, batteries, piles, ferrailles, cartons, vêtements, déchets verts, bois, peintures, solvants, huile de friture, acides, cartouches de graisse, colle etc. doivent être amenés à la déchetterie de Castelnaudary ou de Labastide d'Anjou.

Heures d'ouverture (Lors de votre première visite, il vous sera demandé un justificatif de domicile).

- chemin du Président à **CASTELNAUDARY** : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 8h00 à 11h50 et de 14h00 à 16h50

Pour une première visite, il faut présenter un justificatif de domicile (facture électricité etc...)

- rue du Lavoir à **LABASTIDE D'ANJOU** (en face le cimetière) : mardis, vendredis et samedis de 8h00 à 11h50 et de 14h00 à 16h50.

Nouveau service : Prêt de broyeurs domestiques

Afin de limiter les apports de déchets verts en espaces écologiques, le SMICTOM de l'Ouest Audois propose un nouveau service : **le prêt de broyeurs domestiques**. Une petite formation devra être réalisée.

Cette action, issue d'un partenariat avec le COVALDEM 11, permettra :

- De réduire le volume de déchets verts collecté,
- De limiter les déplacements vers les espaces écologiques,
- D'encourager les bonnes pratiques environnementales.

Comment faire pour emprunter un broyeur ? C'est très simple !

Il suffit de contacter le secrétariat du SMICTOM de l'Ouest Audois au 04.11.21.00.24.



4 - ESPACES ÉCOLOGIQUES et APPORTS VOLONTAIRES

8 SITES À VOTRE SERVICE : BELPECH - BRAM - CASTELNAUDARY - FANJEAUX
LABASTIDE D'ANJOU - MONTRÉAL - SAINT-PAPOUL - VILLENEUVE-LA-COMPTAL

APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

MOBILIER

LES VÊTEMENTS, CHAUSSURES, DRAPS, COUVERTURES ET MAROQUINERIE

GROS CARTONS D'EMBALLAGE

HUILES DE FRITURE ET DE VIDANGE

TEXTILE

5 - ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

PILES ET BATTERIES

CARTOUCHES ET TONERS

AMPOULES ET NEONS

LES COUCHES ET PROTECTIONS HYGIÉNIQUES

LES PETITES FOURNITURES SCOLAIRES

LES LITIÈRES POUR ANIMAUX

LES MASQUES ET GANTS DE PROTECTION

LES MÉGOTS ET BALAYURES

DANS LA POUBELLE UNIQUEMENT EN SAC FERMÉ !

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !

BELLE INITIATIVE CITOYENNE : OPERATION NETTOYAGE LANCEE PAR DES BENEVOLES DU VILLAGE

Le 20 septembre, des bénévoles du village se sont lancés dans une opération de nettoyage des trottoirs, bords des routes et fossés de la commune.

Armés de gants, sacs poubelles et pinces près d'une dizaine de Ricaudoises et Ricaudois sont partis à la chasse aux déchets. La récolte fut fructueuse et la majorité des déchets ont trouvé leur place dans les containers prévus à cet effet.

Les canettes trouvées en bord de routes ont été mise de côté pour l'association Knet Partage. Un objet insolite a été trouvé pendant la récolte : une friteuse, qui après nettoyage fonctionnait parfaitement. Elle pourra se refaire une nouvelle vie dans la boutique de la Recyclo topie.

Un grand Merci à tous les participants pour cette belle initiative citoyenne.

La recyclo Topie Atelier et boutique

60 rue du Général Paul Rollet

11400 Castelnaudary

Email : contact@larecyclotopie.fr

C'est quoi La Recyclotopie ?

Une association de l'économie circulaire créée en 2017 à Castelnaudary

Une recyclerie

Du partage et
de la convivialité

De la créativité et
des projets

Une équipe de
super bénévoles

Des échanges de
savoir-faire

De la sensibilisation à
l'environnement



Les bénévoles



► CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS (C.I.A.S.)

L'aide sociale et le service d'aide à domicile sont gérés par

le CIAS.

Cours de La République à CASTELNAUDARY

Renseignements au 04.68.94.58.06 du lundi au vendredi 8h/12h – 13h30/17h

► **Service d'Aide à Domicile** : interventions ponctuelles ou régulières : aide à domicile, entretien de votre maison, linge, confection repas, aide à la prise des repas, assistance administrative, aide au lever ou au coucher, aide à la toilette.

► **Livraison des repas** : aux personnes de plus de 60 ans, aux personnes handicapées ou momentanément handicapées.

► **Aide sociale** : obtenir ponctuellement une aide alimentaire, un secours d'urgence remboursable, ou la prise en charge de l'installation de la télésécurité.

► **RSA** : la personne référente au CIAS est chargée d'accompagner les bénéficiaires dans leur parcours d'insertion pour les aider à améliorer leur situation sociale et professionnelle.



Complémentaire
Santé & Prévoyance

MUTUALIA, experte
de la Mutuelle des Territoires

CASTELNAUDARY
LAURAGAIS AUDOIS
C.L.A. - C.A. - C.A. - C.A.

Mutualia, la mutuelle partenaire de la **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES** **CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS**



Des valeurs mutualistes
appliquées
à un engagement social
et solidaire,
au service des besoins
des territoires
et de leurs habitants.

**Permanences de
votre communauté
de communes**

**Castelnaudary
Salles sur l'Hers
St Papoul
Labastide d'Anjou**

Flashez-moi !



www.mutualia.fr



Entre nous, c'est humain

La communauté de communes a mis en place une « **mutuelle santé communale** », en partenariat avec Mutualia, permettant :

- de ne plus renoncer aux soins
- de cesser de payer trop cher votre mutuelle et d'optimiser votre pouvoir d'achat
- de bénéficier de tarifs négociés
- de profiter d'une couverture santé optimale et globale quelle que soit la formule choisie.

Cette offre s'adresse aux habitants ou aux personnes travaillant dans la communauté de communes, quel que soit leur âge, sans questionnaire de santé, sans délai d'attente, sans conditions de ressources

Pour toute information : contacter le 04 75 64 63 63

LES INFORMATIONS PRATIQUES

► RAPPEL OUVERTURE DU SECRETARIAT

Le secrétariat de mairie est ouvert au public les lundis, jeudis et vendredis de 13h30 à 15h00. Si ses horaires ne vous conviennent pas, merci de bien vouloir prendre rendez-vous auprès du secrétariat. Le secrétariat de mairie sera fermé du **22 au 24 décembre 2025** et du **31 décembre 2025 au 2 janvier 2026**.

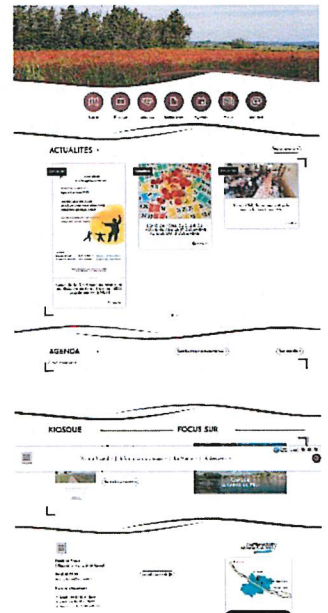


En cas d'urgence, vous pouvez contacter Madame Nicole MARTIN, Maire, ou les adjoints Jean-Luc HENEBELLE ou Michel CALVEL (Numéros de téléphone sur la porte de la mairie)

► SITE INTERNET EN LIGNE DEPUIS LE 1^{ER} AOUT 2025

La commune a mis en ligne le site internet : vous pouvez retrouver les informations la concernant ainsi que les services de la communauté de Communes. La création de ce site a pris beaucoup de temps voici le lien : <https://www.mairiericaud11.fr>

Un grand merci à Michel Calvel conseiller municipal et à Valérie notre secrétaire qui ont élaboré ce site.



► BOITE A LIVRES

Toujours à votre disposition, située rue de la mairie, sur le mur de l'église. Amenez vos livres pour les échanger.



► INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, première inscription...), vous devez prendre l'initiative de la demande d'inscription. La demande peut se faire en ligne sur service-public.fr ou venir en mairie.

La réforme électorale au 1^{er} janvier 2019, et la mise en place du « Répertoire Electoral Unique » rendent désormais possible l'inscription sur les listes électorales jusqu'à 6 semaines avant le scrutin.



Date de clôture des inscriptions sur les listes électorales pour pouvoir voter aux élections municipales est le 6 février 2026 à 18 heures.

NOUVEAU MODE DE SCRUTIN pour les Elections municipales dans les communes de moins de 1000 habitants : Le mode de scrutin de listes à deux tours sera applicable pour les élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Les Nouvelles règles :

Les conseillers municipaux des communes de moins de 1000 habitants seront élus selon les modalités prévues dans les articles L.260, et L 262 du Code électoral c'est à dire : **aux scrutins de liste à deux tours**, avec dépôts de listes comportant au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir, et aux plus deux candidats supplémentaires, **sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation. En cas de modification du bulletin celui-ci sera réputé nul.**

Ces listes devront être présentées de façon paritaire : la liste sera composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

► **ESPACES SENIORS DU DEPARTEMENT DE L'AUDE** L'espace seniors du département de l'Aude organise des ateliers pour les personnes de plus de 60 ans. Ces ateliers gratuits sont organisés par des associations et structures mandatées par la conférence des financeurs pour la prévention et l'autonomie. Ils ont pour but de donner des conseils et astuces pour garder la forme, bien s'alimenter, retrouver un bon sommeil, travailler la mémoire, ou encore mettre à jour les connaissances du code de la route ou découvrir les secrets d'Internet ! ces ateliers sont organisés dans les communes et vous pouvez y participer. Pour connaître les informations, une lettre mensuelle de l'Espace Seniors vous est envoyée par la mairie par mail. N'hésitez pas à vous inscrire sur la liste pour recevoir les informations.

Des ateliers ont été organisés à Ricaud au Foyer rural : sur le thème « L'activité physique pour travailler les piliers de la cognition » animée par Karine diplômée en activité physique, avec l'appui des Espaces Seniors, qui s'est déroulée du 7 avril au 24 novembre 2025.



Des Ricaudoises et Ricaudois ont participé à ces ateliers et ont été enchantés de la qualité des prestations.

CONTACT :

- **Espace sénior du Lauragais Antenne du département 19 cours de la République**
BP 9140 11494 CASTELNAUDARY CEDEX
Tél : 04.68.23.71.90
cliclauragais@aude.fr

► **NUMERO VERT ASSISTANCE** Personnes isolées en situation de handicap ou proche aidant dans l'Aude : besoin d'aide, d'accompagnement, d'assistance service et appel gratuits
0 800 360 360

► **LE CENTRE LOCAL D'INFORMATIONS ET DE COORDINATION (CLIC)**
dédié aux 60 ans et plus

Le CLIC de notre territoire est à votre disposition pour :

- ✓ vous informer
- ✓ vous orienter
- ✓ vous aidez à trouver des solutions concrètes face aux difficultés du quotidien

C'est un service public et gratuit du Département de l'Aude

Contact CLIC LAURAGAIS antenne du département 19 cours de la république à Castelnaudary

Renseignements au 04.68.23.71.90

► **RECENSEMENT MILITAIRE OBLIGATOIRE à 16 ANS**

Nous rappelons que les jeunes, filles et garçons, qui atteignent 16 ans doivent se faire recenser pour la journée citoyenne avant la fin du trimestre qui suit leur anniversaire.

Sur présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille, une attestation leur sera délivrée.

Le recensement militaire est obligatoire pour se présenter à tout examen (baccalauréat...),

pour s'inscrire dans les grandes écoles, pour passer son permis de conduire. À la suite de ce recensement, ils sont ensuite convoqués pour la journée citoyenne.



► **PACS**

Depuis le 1er novembre 2017, toute la procédure du PACS a été transférée en mairie. C'est l'officier de l'état civil du lieu de résidence commune des futurs partenaires qui sera compétent pour enregistrer les déclarations les modifications et les dissolutions de PACS.

► **AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS**

Afin de renforcer la lutte contre le terrorisme, la loi a établi un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs.

Tout mineur devra avoir en sa possession une attestation de sortie. Elle peut être téléchargée et remplie en ligne sur [www.service-public.fr/cerfa n° 15646*01](http://www.service-public.fr/cerfa/n°15646*01).

► **RENOUVELLEMENT DES TITRES D'IDENTITES : LES BONNES PRATIQUES POUR GAGNER DU TEMPS**

Depuis la fin de l'année 2021, les demandes de nouveaux titres (carte d'identité et passeport) ou renouvellement de ceux-ci, ont connu une hausse inédite sous l'effet de la sortie progressive de la pandémie. Celle-ci conduit de nombreux français à engager les démarches de renouvellement de la carte nationale d'identité ou passeport en vue de déplacements personnels ou professionnels.

Concernant le département de l'Aude il a été recensé 4837 demandes de titres en février 2022 contre 2900 en février 2021 soit une hausse de + de 66 % ?

Dans cette optique, les bonnes pratiques suivantes peuvent d'ores et déjà participer à l'amélioration du service :

Faire sa pré demande en ligne de passeport ou carte d'identité par voie dématérialisée, depuis le site internet de l'Agence Nationale des titres sécurisés (ANTS)

<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>. Cette démarche facultative permet d'accélérer le temps de recueil en mairie.

Attention ! la pré-demande en ligne de passeport ou carte d'identité ne dispense pas de vous déplacer dans la mairie pourvue du dispositif de recueil des demandes pour déposer votre dossier.



Prendre rendez-vous dans la mairie de son choix : le demandeur a le libre choix, quel que soit son domicile, de déposer son dossier auprès de toute commune pourvue du dispositif pour le recueil des demandes. Les 11 communes de l'Aude dotées de dispositifs de recueil sont : Axat, Bram, Carcassonne, Castelnaudary, Lagrasse, Lézignan-Corbières, Limoux, Quillan, Narbonne, Saissac et Sigean.

Depuis le 1^{er} juillet 2023 les communes proches de Ricaud comme Saint-Martin Lalande, Souilhanel, Villeneuve la Comptal disposent pour certains créneaux d'un dispositif des cartes nationales d'identité et de passeports et vous pouvez aussi prendre rendez-vous par téléphone sur ces communes. L'usager doit présenter les documents originaux suivants ainsi que le formulaire CERFA papier ou le numéro de pré-demande si la pré-demande en ligne a été affectée :

- une CNI ou passeport, valide ou périmé depuis moins de 5 ans
- une photo d'identité de moins de 6 mois et **conforme**
- un justificatif de domicile (sauf si vous avez utilisé « Justif'adresse » lors de votre pré-demande en ligne) la liste des justificatifs de domicile autorisés est disponible sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14807>
- un timbre fiscal pour le renouvellement de passeport (86 € que l'on peut acheter en ligne : <https://timbres.impots.gouv.fr>)
- pour la CNI un timbre fiscal est nécessaire si la demande fait suite à une perte ou un vol

Pour RAPPEL

- depuis le 2 août 2021, toute demande de CNI donne systématiquement lieu à la délivrance de la nouvelle CNI d'une durée de validité de 10 ans
- la mise en circulation de la nouvelle carte nationale d'identité ne remet pas en cause la validité des CNI ancien modèle de 15 ans.
- De même, les cartes nationales d'identité délivrées entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures, bénéficient d'une extension de leur durée de validité à un total de 15 ans.
- Si l'usager a besoin d'aide, il peut s'adresser à la Maison France Services de Castelnaudary (Boulevard Lapasset) ou bien venir en mairie de Ricaud.

► **CARTE GRISE** : sur le site ants.gouv.fr



Depuis le 6 novembre 2017, les guichets de la Préfecture de Carcassonne sont définitivement fermés au public. Les démarches se font exclusivement en ligne à partir du site <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Pour les usagers ayant des difficultés d'accès au numérique ou non équipés, un ordinateur et un accès internet vous pouvez aussi vous rendre à la Maison France services de Castelnaudary situé au Boulevard Lapasset (ancienne CPAM)

► **MAISON France Service de CASTELNAUDARY : SERVICES GRATUITS**

Une maison France Service a ouvert à Castelnaudary au 9 boulevard Lapasset (ancienne CPAM). Cette structure renseigne et accompagne chaque citoyen pour effectuer des démarches administratives.

Avec ou sans rendez-vous, vous serez accueilli par des agents qualifiés pour vous aider aux démarches administratives, répondre à vos questions dans les domaines suivants :

- Famille : faire une demande d'allocation, aide pour utiliser le site de la CAF
- Santé/Social : compléter un dossier AAH, CSS, RSA, allocation logement, créer un compte Améli ou MSA
- Retraite : faire un point sur votre carrière, vous aider à la réalisation de votre dossier retrait
- Emploi : vous aider à l'utilisation du site pole-emploi.fr
- Accès aux droits : vous orienter vers les professionnels
- Logement : vous aider pour une demande de logement, vous orienter vers les différentes associations en lien avec l'habitat, Adil, Anah...
- Administratif : vous aider pour vos impôts, carte grise, permis de conduire...
- Déplacement : vous informer sur les transports en commun et le transport à la demande



Un conseiller numérique est à votre disposition pour vous accompagner dans la consultation de services en ligne et effectuer vos démarches.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 9h à 12 h / 13h à 16h

Mercredi 9h à 12h

Jeudi 9h à 12h / 13h30 à 17h30

Tél 04 68 60 38 98 Email : csciep@orange.fr

► LA TOURNÉE DU NUMÉRIQUE : des ateliers numériques près de chez vous

Afin d'aller au plus près des administrés, la communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois a mis en place des ateliers numériques itinérants pour vous initier aux outils numériques (ordinateur, tablette...) et avoir un point d'accès internet en autonomie ou accompagné pour effectuer vos démarches. Un conseiller numérique est venu à Ricaud les 30 janvier 20 février 13 mars 15 mai 19 juin et 10 juillet. Des Ricaudoises et Ricaudois ont participé à ces ateliers.

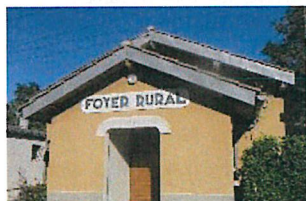


► CHAMBRE D'HOTES



Les personnes ouvrant à la location une ou plusieurs chambres d'hôtes ou un meublé de tourisme ont l'obligation de déclarer leur activité en mairie.

► FOYER RURAL



La commune met à la disposition des Ricaudois le foyer rural pour organiser des repas de famille de 12h00 à 22h00 (Pas de musique après 20h00).

Si vous êtes intéressés, contactez le secrétariat de Mairie.

Le tarif de location pour les habitants de la commune est de 40 € pour le week-end.

► MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE

Georges Canguilhem Tél 04 68 94 58 49 contactmediatheques@cccla.fr
8 rue du Commandant Raynal à Castelnaudary

Heures d'ouverture :

- Lundi fermé
- Mardi : 10h-13h00 14h00-18h00
- Mercredi : 14h00-18h00
- Jeudi : 14h00-18h00
- Vendredi : 14h00-18h00
- Samedi : 10h30-13h00 14h00-17h00
- Dimanche fermé



► ENFANCE ET JEUNESSE COMMUNAUTE DE COMMUNES : La

commune de RICAUD adhère depuis plusieurs années au service petite enfance, enfance jeunesse de la communauté de communes. Ce service regroupe le relais petite enfance, crèches, accueils de loisirs, accueils des ados et espace itinérant pour les 11 à 25 ans. Un portail familles a été mis en place pour accéder aux services. Voici le lien <https://cccla.portail-familles.apps/> que vous pouvez retrouver sur notre site.



► ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

La communauté de Communes va construire une nouvelle école de musique intercommunale (fin des travaux 2026-2027) qui remplacera celle située :



Quai du Port à Castelnaudary
Renseignements au 04. 68. 94.14. 53
ecoledemusique@cccla.fr

► NUMERO VERT PERSONNE ISOLEE EN SITUATION DE HANDICAP OU PROCHE AIDANT 0 800360 360



► TOURISME ANIMATION

des magnets sont à votre disposition en mairie. Pour accéder à toutes les animations il suffit de scanner avec votre smartphone le QR code du magnet



► PREVENTION DU FEU / ENTRETIEN DES TERRAINS



Le brûlage des végétaux issus de parcs et jardins privés est rigoureusement interdit par le règlement sanitaire départemental.

Votre responsabilité est engagée chaque fois que vous allumez un feu. Les parcelles de terrains nus situées proches d'habitations doivent être régulièrement nettoyées afin d'éviter les incendies surtout en période de forte sécheresse.

Le débroussaillage des espaces boisés est obligatoire sur la totalité des parcelles situées dans les zones urbaines.

Vous trouverez ci-joint les obligations légales de débroussaillage :

LE DÉBROUSSAILLEMENT RÉGLEMENTAIRE EN PRATIQUE

Abords immédiats du bâti



- Mettre à distance les végétaux combustibles des points d'entrée potentielle du feu : toit, ouvertures, éléments de charpente
- Mettre à distance les haies et ratisser la litière



rien en surplomb du toit et de la charpente

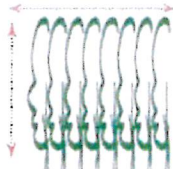


Périmètre autour du bâti



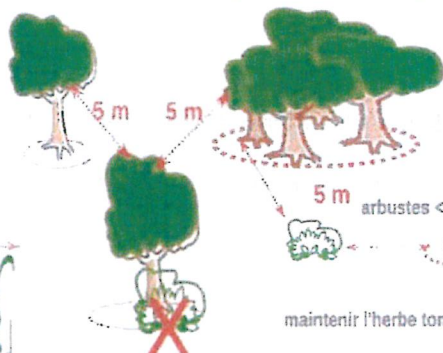
- Mettre à distance les houppiers des arbres pied à pied ou par bouquet
- Supprimer une bonne partie de la strate arbustive qui doit représenter 15 % maximum de la surface à traiter
- Pas d'arbustes sous les arbres
- Réduire le volume des haies en hauteur et en épaisseur
- élaguer les arbres sur 2 m de hauteur

volume des haies
< 2.5m³/mètre linéaire

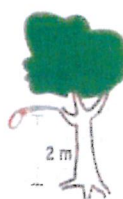


bouquet d'arbres conservés
diamètre max 15 m

< 15 m



tronc sans branches
jusqu'à 2 m de hauteur



arbustes < 15 % de la surface du terrain

maintenir l'herbe tondue

enlever les végétaux morts
et parties mortes et sèches

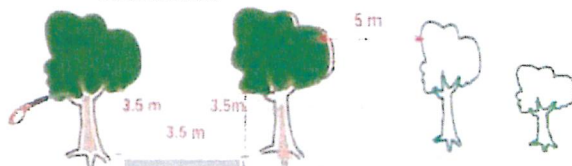


Voie d'accès privée



- Mettre au gabarit pour l'accès d'un camion de pompier : dégager emprise 3.5 m et élagage des arbres sur 3.5 m de hauteur.
- Débroussailler une bande de 10 m de part et d'autre de la voie d'accès et mettre à distance les houppiers des arbres

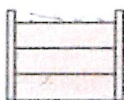
dégager un gabarit
de 3.5 m x 3.5 m



débroussailler 10 m de part et d'autre de la voie

Élimination des végétaux coupés

- Effectuer le broyage des résidus de coupe
- ou leur compostage
- ou leur évacuation en déchetterie.



- l'incinération n'est autorisée que pour les seuls résidus d'OLD et si pas de déchetterie acceptant ces résidus dans un rayon de 10 km et sous réserve du respect de prescriptions



► AROMATHERAPEUTE

Madame Patricia Vercraene 7 rue des platanes, vous propose des produits naturels à base de plantes.



► GÎTE CHAMBRE D'HÔTE

Gîte le Miraillou Mr Bernard Etienne

► **LOCATION AIRBNB** Location proposée jour, week-end, semaine
Adresse 723 route Saint Christophe 11400 RICAUD

► **LOCATION FOYER RURAL** Le tarif de la location du foyer rural pour les habitants de la commune est de 40 € pour le week end, pour les personnes extérieures au village le montant de la location s'élève à 200 €.

► HORTICULTEUR

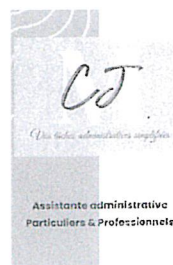
Monsieur PINEL Olivier, horticulteur, installé depuis de nombreuses années sur notre commune vous propose à la vente directe fleurs, plants, et autres plantes décoratives.

Un grand merci à Olivier pour avoir fleuri gratuitement les vasques près de l'abribus, rte St Christophe.



► ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

Céline MAURY, 3 bis impasse des marronniers à Ricaud vous accompagne dans les démarches administratives (Professionnels et particuliers)



Céline MAURY

06.30.01.67.88

3 Bis Impasse des Marronniers
11400 RICAUD

cjmaury1@gmail.com

Siret : 9372322503031



► PLOMBERIE

Nous vous rappelons que deux plombiers sont installés sur notre commune, route de St Christophe
Franck GODARD et Williams ROUQUET.



► PAYSAGISTE

L'entreprise SUD PAYSAGE installée rue de la mairie

► ENTREPRISE DE NETTOYAGE

ST PROPRETE Le Cammas à Ricaud



► **COMMERCEANT AMBULANT** « Le Ripaillon », de Saint Michel de Lanès, commerçant ambulant, passe tous les vendredis matin vers 11h30, s'arrête au lotissement, rue des platanes, place de la Mairie. : vente de pains, épicerie, charcuterie, ...



Pour les nouveaux artisans, commerçants, entreprises, n'hésitez pas à vous présenter à la mairie si vous souhaitez paraître sur le prochain bulletin.

► DOCUMENTS MIS A DISPOSITION A LA MAIRIE

De nombreux documents sont mis à votre disposition sur un présentoir à l'entrée du secrétariat (plaquettes d'information, etc.). Y figure notamment le magazine « Aude Mag » édité par le Département de l'Aude, qui n'est désormais plus distribué dans vos boîtes à lettres. Une colonne spéciale est dédiée aux services de la CCCLA. N'hésitez pas à vous servir !



► DEMARCHES JURIDIQUES



Des permanences sont mises en place afin de bénéficier d'une aide dans vos démarches juridiques. Elles sont tenues par des professionnels du droit notamment en matière de droit de la famille, droit du travail, droit du logement, surendettement, protection des majeurs, violences faites aux femmes...

Retrouver toutes les permanences et contact sur : ville-castelnaudary.fr/fr/point-d-acces-au-droit

► RAPPEL SUR LE DEFIBRILLATEUR DEVANT LA MAIRIE

Le décès par accident cardiovasculaire constitue l'une des principales causes de décès en France : près de 60 000 personnes par an. Le taux de survie avoisine 2 à 3 % si l'on ne dispose pas d'un défibrillateur, contre plus de 30 % dans les pays où l'installation est généralisée. L'essentiel est d'agir vite : après 4 minutes, chaque minute passée réduit le taux de survie de 10 %.



La commune de RICAUD a acquis un défibrillateur situé devant la mairie. Une maintenance est réalisée annuellement.

Toute personne peut utiliser un défibrillateur sans formation préalable : le défibrillateur guide constamment l'utilisateur au cours de la procédure de réanimation par une combinaison d'informations vocales et / ou de textes, de signaux sonores et de voyants lumineux.

► ENEDIS

ENEDIS est une entreprise de service public : elle gère le réseau public de distribution d'électricité. ENEDIS réalise le raccordement des clients, le dépannage.

Pour toutes questions relatives à votre facture d'électricité vous devez contacter votre fournisseur d'énergie.

Pour joindre les services d'ENEDIS concernant les raccordements au réseau vous devez appeler :

- le 09.69. 32.18.57 pour les particuliers
- le 09.69.32.18.58 pour les professionnels
- le 09.69.32.18.99 pour les entreprises

► RESEAU EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2022 SUEZ eau France est devenue le gestionnaire du réseau d'eau potable et d'assainissement sur notre commune.

adresse 426 rue Becquerel CS 61365 11493 CASTELNAUDARY tel 04 68 94 54 62



► TRANSPORTS SCOLAIRES GRATUITS

Un seul point de montée Ricaud Village

Matin montée à 7h17

Arrivée les lundi mardi jeudi vendredi pour les collégiens vers 17h30 et pour les lycéens à 18h00

Arrivée pour les collégiens et lycéens mercredi à 13h00

Pour s'inscrire aller sur le site de la Région Occitanie rubrique transports scolaires

<https://www.lio-occitanie.fr/transport-scolaire-pyrenees-orientales>



Pour les enfants circulant le matin et le soir à pied en bordure de route départementale RD1 hors agglomération, nous leur recommandons, pour leur sécurité, de se munir d'un gilet jaune et d'une lampe.

► MLOA Mission locale Ouest Audois

La Mission Locale de l'Ouest Audois accompagne les 16/26 ans dans leur projet professionnel (travail du projet, formation, retour à la scolarité, recherche d'emploi...) en les accompagnant d'un point de vue social (tel que les aides au permis de conduire, au logement, aide à la formation etc...) Site de Castelnaudary point d'accueil : lieu d'accueil et d'écoute gratuit, anonyme et confidentiel pour les jeunes et leur entourage.

Tél 04.68.23.67.49 mail castelnaudary@mloa.fr ou site internet www.mloa.fr

CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS



► LE GUICHET UNIQUE service gratuit pour les parents ou futurs parents

LE GUICHET UNIQUE

Tél. 04 68 23 59 70

Accueil uniquement sur rendez-vous

SERVICE GRATUIT
où parents et futurs parents
peuvent trouver :

- des informations sur les différents modes d'accueil et leur coût,
- les modalités d'accès en crèche (publique ou privée) ou en accueil individuel (assistant-e maternel-le ou garde à domicile),
- la liste des assistants maternels agréés et la fiche de préinscription pour effectuer une demande de place en crèche intercommunale.

Contact par téléphone ou demande d'information sur les modes d'accueil en ligne sur le site :

<https://monenfant.fr/>

17q. cours de la République - 11400 Castelnaudary



PARENTS ET FUTURS PARENTS
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CASTELNAUDARY
LAURAGAIS AUDOIS MET À VOTRE DISPOSITION
DES SERVICES POUR VOUS ET VOTRE ENFANT

UN LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Espace convivial
de jeux,
d'échanges,
d'écoute et de
rencontres

Pour les enfants
de 0 à 6 ans
accompagnés
d'un adulte
familier



Ouvert :
- le lundi, mardi,
jeudi de 15h à 18h
- le mercredi
de 9h à 12h

Accès libre,
gratuit et
anonyme

CASTELNAUDARY
LAURAGAIS AUDOIS

04 68 23 59 70 - 07 52 35 02 77

E-mail : laep@cccla.fr

Rejoignez-nous sur [Facebook](https://www.facebook.com/laepcccla) @laepcccla

► D.I.C.T (DECLARATION D'INTENTION DE COMMENCEMENT DE TRAVAUX)

Travaux en toute sécurité

Particuliers ou entrepreneurs vous réalisez des travaux (terrassement, fouille, plantation, dessouchage, curage fossé ...) vous devez consulter le téléservice www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr et déposer une déclaration de projet de travaux (DT) auprès des exploitants de réseaux listés par ce service. Par la suite, les exécutants des travaux doivent adresser au moins 7 jours avant la date des travaux une déclaration d'intention de commencement de travaux (D.I.C.T) aux exploitants de réseaux concernés.



► CONSTRUCTION ANTENNE RELAIS

Pour faire face aux problèmes de réseau sur le territoire communal, et afin de satisfaire une couverture satisfaisante, une antenne-relais va être installée par la société ATC France (mandatée par Orange) sur le terrain communal près de la station d'épuration. Un DIM (dossier d'information Mairie) a été déposé et est à disposition des administrés au secrétariat.

Les travaux ont débuté en novembre 2025



► HELICOPTERE DU SAMU

L'hélicoptère des secours s'est posé sur notre terrain municipal lors d'une opération d'urgence le 30 avril 2025.

► ADRESSES MAILS

Si vous souhaitez recevoir ces informations, nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir le coupon ci-dessous dans la boîte aux lettres de la mairie ou directement au secrétariat. Ces adresses mails sont sécurisées et utilisées par la commune uniquement pour de la diffusion d'informations.

COUPON REPONSE A RAMENER A LA MAIRIE

Je soussigné (NOM PRENOM)

Souhaite recevoir des informations de la commune de RICAUD par courriel à l'adresse suivante :

.....@.....

Les données recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement destiné à la mairie de Ricaud pour la diffusion d'informations de la commune. Les destinataires des données sont les personnes habilitées de la mairie de Ricaud. Les données sont conservées pour la durée du service ou supprimées à la demande de la personne concernée. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, et au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de vos données ou une limitation du traitement de celles-ci.

Vous pouvez accéder aux informations vous concernant ou vous désinscrire en vous adressant à la mairie de Ricaud : Mairie.ricaud@wanadoo.fr

Fait à Ricaud le

Nom Prénom Manuscrits suivi de la signature

L'ETAT CIVIL

Décembre 2024 à novembre 2025



Bienvenue à

Emile HUARD

Nayronn RABENJA

Tom FOCHI



Ils nous ont quittés

Andrée SEBANNE
Guillaume CERVIA

Bienvenue aux nouveaux Ricaudois et Ricaudoises



Famille Ishami rue des Platanes

Monsieur Kervegant et Madame Delnaud route St Christophe

Famille RABENJA route St Christophe

Monsieur GOMEZ et Madame Mercadier domaine Gris

Monsieur Baro et Madame Galache chemin du Pergail

**Nous souhaitons la bienvenue à tous et une bonne intégration dans la commune.
Les personnes nouvellement installées sont invitées à se présenter à la mairie
afin de prendre connaissance des usages de la vie locale et administrative
et de faire connaissance.**

ANIMATIONS DU VILLAGE

MANIFESTATION PATRIOTIQUE : CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

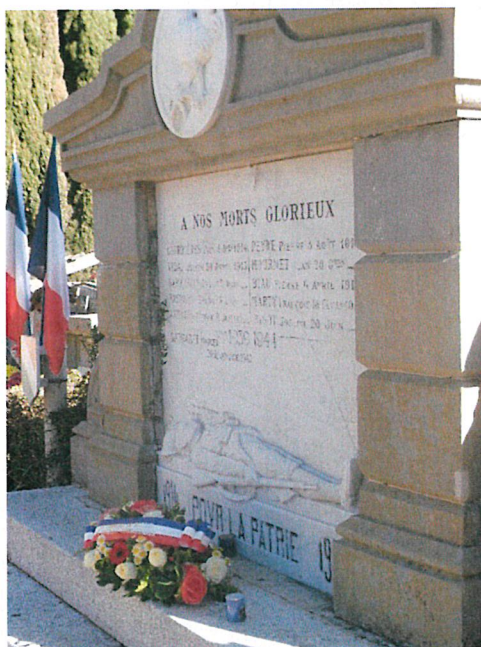
Célébrée le samedi 15 novembre 2025

La 107 -ème cérémonie commémorative de la fin de la Première Guerre Mondiale a eu lieu à Ricaud le 15 novembre 2025.

Après la cérémonie en l'église de Ricaud, le cortège conduit par les Porte-drapeaux : la délégation du souvenir Français, anciens combattants de la Légion, Les représentants de la gendarmerie de Castelnaudary, la délégation de Labastide d'Anjou, Madame le Maire de Labastide et les représentants de notre commune, s'est rendu au monument aux morts, situé dans le cimetière, pour honorer les victimes de ces terribles guerres.

Le message de Madame la Ministre a été lu par Madame le Maire, le nom des morts pour la France de la commune de Ricaud a été lu par les enfants présents. Une gerbe de fleurs et des bougies ont été déposées au monument.

Après la Sonnerie aux Morts, la minute de silence et la Marseillaise chantée, Madame le Maire a remercié la population ainsi que les porte-drapeaux et les a invités à partager le verre de l'amitié au foyer rural.



OPERATION BRIOCHES POUR L'AFDAIM

La commune de RICAUD a organisé l'opération Brioches au profit de l'AFDAIM (Association Familiale Départementale pour l'Aide aux personnes handicapées) **du 6 au 12 octobre 2025**. La vente de brioches a rapporté 148 € au profit de l'AFDAIM. Un grand merci à tous les donateurs.





DISTRIBUTION DES BOITES DE CHOCOLATS AUX PERSONNES DE PLUS DE 60 ANS

Comme chaque Année Madame le Maire et le Conseil municipal offrent aux personnes de plus 60 ans inscrites sur les listes électorales une boîte de chocolats.

CEREMONIE DES VŒUX LE 25 JANVIER 2025 : LES ELUS A L'HONNEUR

La population avait répondu en nombre, la salle des fêtes était bien remplie à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux. Nicole Martin, Maire, entourée de son conseil municipal, a reçu Eliane BRUNEL, conseillère départementale, Monsieur Patrick MAUGARD, conseiller départemental et maire de Castelnaudary, Philippe GREFFIER, président de la communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois, le lieutenant Capon, chef de la brigade de Gendarmerie de Castelnaudary et de nombreux maires des communes environnantes. Elle a dressé un bilan des travaux effectués en 2024 et dévoilé les projets de 2025.

La cérémonie s'est terminée par la mise à l'honneur de quatre conseillers municipaux pour leur engagement au sein de la commune. Cette médaille communale a été accordée par M. le préfet, promotion 1^{er} janvier 2025. Mme Brunel, Mr Greffier et Mr Maugard ont remis respectivement la médaille échelon argent à Solange GODARD conseillère municipale (20 ans de service), Monique CRUZEL conseillère municipale (23 ans de service), la médaille de vermeil à Jean-Luc HENNEBELLE 1^{er} adjoint (35 ans de service) et à Nicole MARTIN Maire (35 ans de service). La soirée s'est terminée par un excellent apéritif dinatoire apprécié de tous.

Un grand merci à Mercedes Segura (Le Fournil à Labastide d'Anjou) pour nous avoir offert cet excellent gâteau.



CLUB DU 3EME AGE

Le 15 janvier 2025, nous nous sommes retrouvés pour l'assemblée générale,

L'association compte 46 adhérents, tous les mois, sauf les vacances scolaires, des activités ou bien un repas au foyer ou au restaurant sont proposées,

L'année 2025 s'est déroulée avec :

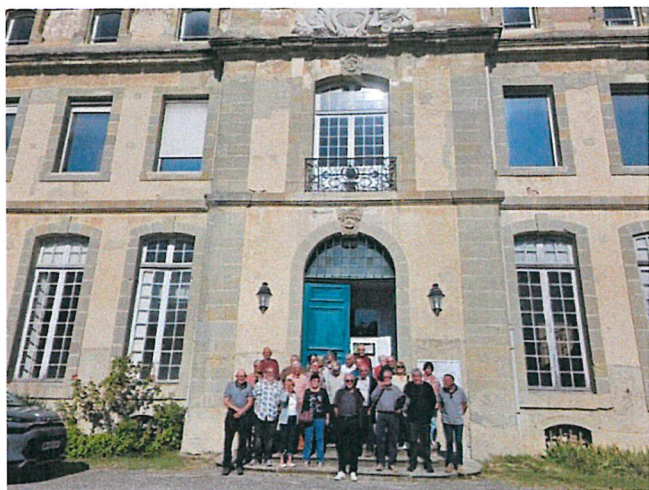
15 janvier repas couscous
12 février après-midi jeux avec un goûter
12 mars loto avec un goûter
9 avril repas zarzuela
14 mai après-midi jeux avec un goûter
18 juin grillade avec l'intervention du CIAS
17 septembre loto avec un goûter
15 octobre repas au restaurant « les cèdres » à Bram
12 novembre après-midi jeux, décoration de Noël, avec un goûter
18 décembre loto de Noël avec un goûter

Nous remercions les personnes qui nous régalent avec de bons gâteaux lors des activités, ainsi que la Mairie de Ricaud et le Conseil Général de l'Aude pour les subventions qu'ils nous accordent et qui nous aident à organiser toutes ses manifestations

Si vous avez 60 ans et plus, et si vous voulez nous rejoindre, vous serez les bienvenus au club

L 'Assemblée Générale aura lieu au foyer le mercredi 14 janvier 2026

la Présidente Monique Cruzel
le Trésorier Michel Calvel



ASSOCIATION MUSIQUE AU CŒUR DES MOULINS

Depuis 2008, Musique au Cœur des Moulins propose des concerts de musique classique.

Notre ami Gilles Colliard a déménagé et a dû abandonner contraint et forcé son violon et les concerts : ce qui était sa raison d'être. Il se consacre aujourd'hui à l'écriture.

Grâce à lui, nous avons tissé avec l'Orchestre de Chambre de Toulouse de fortes relations amicales, aussi nous vous proposons d'assister le 18 janvier 2026 au premier concert de l'année.

Au programme « les classiques du classique » des airs qui ont été souvent repris dans des films, des publicités, qui vous sont familiers.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année, que 2026 soit une année de paix et de partage.



Serge MARTIN, Président de MCM



TELETHON 2025

Les cyclistes du Lauragais sont passés dans notre commune récupérer les dons collectés pour le Téléthon grâce à la vente de café avec biscuits, de tickets de tombola le samedi 6 décembre 2025 à 15 heures. La Vente, organisée par la commune, a permis de récolter 170 €. Merci à tous les participants et donateurs.

Le Conseil Municipal a versé une subvention de 100 €.



ANIMATIONS DE L'ASSOCIATION DES JARDINIERS DE CASTELNAUDARY ET DES ENVIRONS

L'association Des Jardiniers de Castelnaudary et des environs a organisé le samedi 13 décembre 2025 une matinée consacrée à la fabrication de bouquets de Noël. Les participants ont pu confectionner des bouquets et décorations.

Les participants ont apprécié cet atelier organisé au foyer rural de Ricaud.



Line SALLES



YOGA A RICAUD

Sandrine POHU professeur de Yoga (Yoga authentique et traditionnel), diplômée par la fédération nationale de professeur de yoga, et d'un certificat professionnel sous l'autorité de la fédération de la formation professionnelle, propose depuis septembre 2018 des cours de Yoga qui se déroulent au foyer rural, tous les jeudis (hors vacances scolaires) de 18h30 à 20h00. Les cours ont débuté cette année le 5 septembre.

TAI CHI CHUAN

Depuis le 8 octobre 2025, des cours de Tai Chi Chuan sont organisés par l'association ARTENCHI au foyer rural de Ricaud tous les mercredis de 19h à 20h30.

Contact Madame Meunier de l'association ARTENCHI 06 52 46 46 97



LA BOULE RICAUDOISE

La saison 2025 a débuté le 09 mai et s'est terminée le 24 octobre. Ce qui représente une organisation par le club de 26 tournois de pétanque le vendredi soir avec au total 572 participants (en moyenne 22 par concours). Nous avons organisé avec l'aide du comité des fêtes le concours de notre fête locale.

Nous avons organisé, 2 tombolas avec des lots de qualités. Le club remercie les généreux donateurs et félicite les gagnants.



Nous remercions :

Nos sponsors :

- William Rouquet, plomberie
- Le Fournil de Labastide d'Anjou
- Pierrick Coiffure
- Sud Paysage

Et les personnes qui ont aidé à la tenue des concours, tout particulièrement Philippe N pour son grand dévouement.

La saison 2026 recommencera courant mai, avec un concours chaque vendredi soir en quatre parties. Les inscriptions à partir de 20h45 pour début de la 1^{ère} partie à 21h.

Nous vous attendons toujours aussi nombreux et enthousiastes.

Le Bureau : Philippe N, Yves V, Philippe G Les chevronnés



Le Président, Yves VERCRAENE



COMITE DES FETES

Cette année la fête locale a eu lieu les 18 et 19 juillet avec au programme :

- vendredi 18 juillet : auberge espagnole
- samedi 19 juillet avec l'incontournable concours de pétanque à 14 h00 et repas à 20 heures

C'est sous le signe du Rugby en rouge et noir que le comité a pu régaler plus de 200 personnes au repas Aligot/saucisse.



FÊTE À RICAUD

Programme

VENDREDI 18 JUILLET
 À partir de 20h00
 On se retrouve tous pour un Super
REPAS CONVIVIAL
 Apportez ce qu'il vous plaît à manger,
 des couverts et surtout votre plus beau
 sourire !

SAMEDI 19 JUILLET
 Ça commence à 14h30 inscriptions à
 L'incontournable **CONCOURS DE PÉTANQUE**
 Ça continue par le repas:
ALIGOT SAUCISSE
 Attention : places limitées
 20€ par personne pour les adultes
 15€ pour les enfants de moins de 12 ans.
 Pensez à vos couverts
 Ça s'achève par une soirée comme on aime
 animée par le DJ Côté son

AUBERGE ESPAGNOLE

Tenue rouge et noir recommandée
 Pour l'occasion un trousseau signé par les joueurs du Stade Ricardien à gagner

Pour vous inscrire

06 21 11 27 75
 Frédéric

06 17 58 09 73
 David

06 72 05 58 28
 Guillaume

AU FIL DES SAISONS



L'été s'en est allé et les hirondelles avec. Par une chaude journée de printemps elles étaient revenues d'un continent lointain. Deux habituées des lieux avaient alors frappé à ma porte.

-Et patati et patata, et patati et patata nous revoilà-

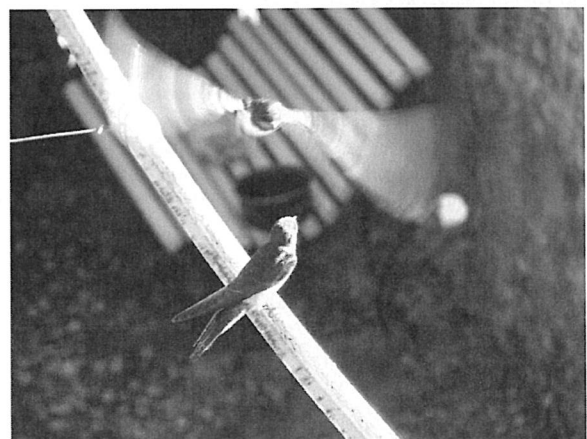
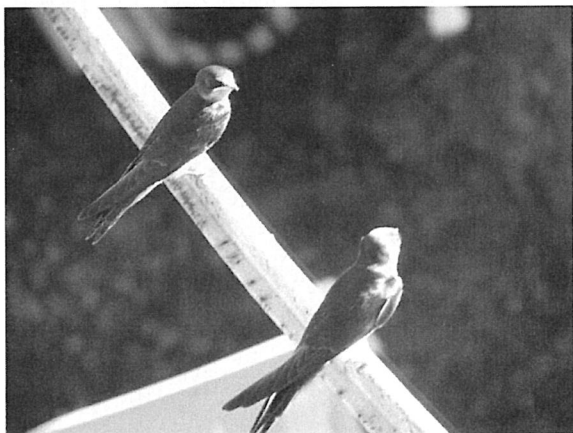
Toutes excitées elles attendaient que je leur ouvre la fenêtre du studio dans lequel elles avaient pris l'habitude depuis quelques années de venir entretenir la flamme de leur amour.

Très vite elles ont inspecté les lieux et retrouvé ce que l'an passé elles n'avaient pas emporté faute de place dans leur petit sac à dos, il s'agissait d'un boa en plumes décaties, d'une balayette et d'une truelle, tous ces instruments devant servir à rendre leurs nuitées agréables et sûres. Puis elles sont reparties à la recherche d'un restaurant car je loge mais ne cuisine pas.

Elles ont des amies qui se font de plus en plus rare mais qui viennent souvent leur rendre visite autour d'un apéro de voltigeuses qui se fait en plein air, il est sans alcool et les amuses gueules sont frais et protéinés. Tout ce petit monde est délicieusement bruyant, en récompense les joyeuses musiciennes me jouent la sérénade et continueront je l'espère à gazouiller à l'infini.

A la mi-temps de l'été quelques coquilles blanches sur le sol montrent que des juvéniles sont là ; pendant un bon moment ils vont épuiser le couple et se disputer la cuisse de mouche et la cervelle du hanneton. Bien vite ils vont devenir des adolescents turbulents qui ne se feront pas prier pour aller voir ailleurs mais lorsqu'ils ressentiront un indicible appel de grand rassemblement ils rejoindront la caravane de la vie et partiront à tire d'aile vers des lieux qui ne connaissent pas l'hiver.

Suzanne Pedussaud





Nicole MARTIN, Maire de RICAUD

Et le Conseil Municipal

Ont le plaisir de vous inviter

à la cérémonie des vœux

qui aura lieu le :

Samedi 24 janvier 2026

19h30 au foyer rural

Un apéritif dinatoire suivra cette cérémonie

Pour des raisons d'organisation, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous confirmer votre présence en appelant le secrétariat avant le vendredi 16 janvier 2026

Numéro de téléphone : 04 68 60 03 50

Courriel : mairie.ricaud@wanadoo.fr



Bonnes fêtes



